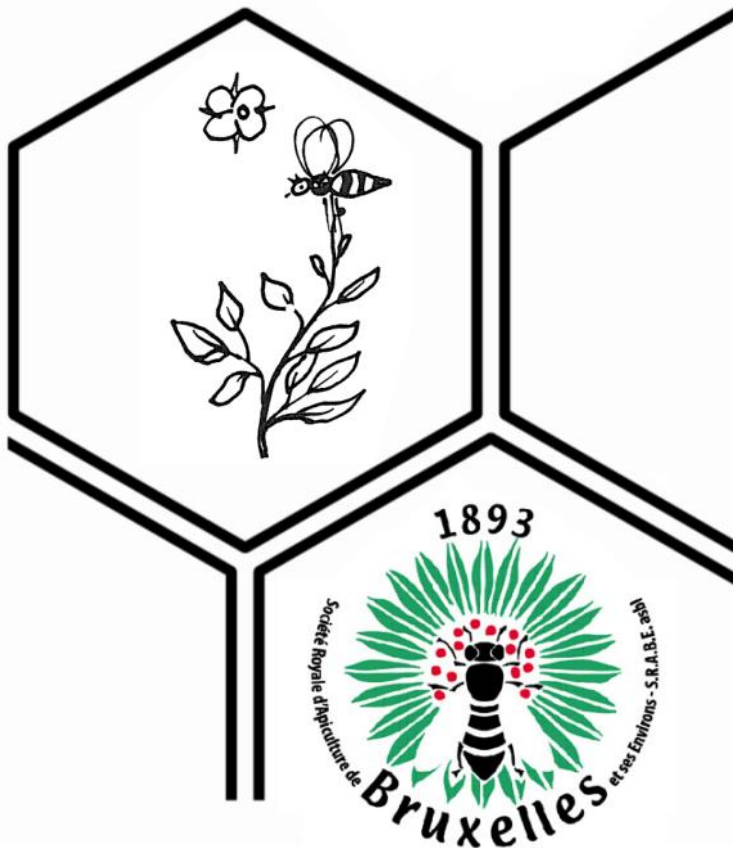


n°1 - mars 2016  
36<sup>ème</sup> année

Belgique - Belgie  
P.P.  
1160 Bruxelles 16  
BC1312

# Le Rucher Fleuri

Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs asbl



Trimestriel  
Dépôt Bruxelles 16  
P 202010

## II

### **LE RUCHER FLEURI**

Périodique trimestriel de la

**SOCIETE ROYALE D'APICULTURE  
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS  
A.S.B.L.**

#### **Comité de rédaction :**

Christine Baetens  
Michèle Potvliege  
Anne Van Eeckhout  
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri  
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout  
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren  
Tel : 02/768 07 71  
lerucherfleuri@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la  
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.  
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

Les photos sont de  
Claude, Dieter, Jacques, Marc,  
Marie , Patrick, Robert, Szaniszlo et Yves  
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

**SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS**  
**Voir page III de la couverture**

# Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?	4
Inscription au cours d'apiculture	5
Les balades botaniques en 2016	6
La SRABE vous invite au cinéma!	7
Les Balances mode d'emploi	8
La dégustation des miels Schaerbeekoïsis	10
Le point sur le frelon asiatique ou <i>Vespa velutina nigrithorax</i>	12
Voyage dans les Cévennes	16
Le Marché du miel	18
Arista Bee Research	20
Les portes ouvertes au jardin d'abeilles	21
Des ruches au Sénat	22
Les nouvelles des KTBH	24
Les vieux fourneaux	26
Des alvéoles en tatouage !	29
Contrôler le varroa par l'introduction d'un autre acarien dans la ruche	30
Le projet "ruches troncs"	34
Du nouveau à Dinant !	37
APIMIËL et son nouveau logiciel de gestion de rucher	38
Avis de lutte contre la varroase 2016	40
Recette : Barre de céréales	45
Nouvelles de notre bibliothèque	46
Le mythe d'Aristée	48
L'abeille dans l'art	50
Miel de sapin	50
Le coin des voyages	51
Annonce : Colloque international à Capellen (Luxembourg)	52



# Editorial

## **L'abeille est un être vivant!**

La Srabe a initié depuis quelque temps une réflexion de fond sur les valeurs qu'elle désire mettre en avant.

Transmission de savoir, solidarité entre ses membres, gratuité sont parmi les notions qui nous unissent.

Quelle est la place de l'abeille là-dedans? Elle est centrale répondons-nous tous.

Certes, mais encore?

A la Srabe nous proclamons que l'abeille, comme tout être vivant, a droit à notre respect. Grande pollinisatrice, elle est aussi l'animal qui récolte de nombreuses substances naturelles pour en faire des produits délicieux et merveilleux connus depuis des siècles.

Elle peut être un vecteur vers plus de connaissances, vers un intérêt pour l'environnement, la biodiversité et la découverte d'autres écosystèmes ou modes de vie.

Mais elle n'est pas un instrument et ne doit donc pas être utilisée ni comme logo ni comme concept dans des démarches commerciales ou politiques.

Remercions la nature de se réveiller chaque printemps avec tant de fraîcheur.

Nous espérons que vos colonies vous apporteront beaucoup de bonheur cette année encore.

Anne Van Eeckhout



SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS...

[www.api-bxl.be](http://www.api-bxl.be)

[www.facebook.com/pagesrabe](https://www.facebook.com/pagesrabe)





## Agenda apicole

Mardi 22 mars 2016 à 19h : Projection du film « Les Liberterres » au GC Nekkersdal, Boulevard Emile Bockstael 107, 1020 Bruxelles, inscription obligatoire voir page 6

**WE du 16 et 17 avril 2016** Atelier Encirage  
Inscription obligatoire à : encirage@api-bxl.be

**Les mardis 19 avril, 24 mai, 7 juin et 28 juin 2016 à 19h :**  
Balades botaniques voir page 7  
Inscription obligatoire à : balades@api-bxl.be

**Les samedis après-midi**  
7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août et 3 septembre 2016 de 13h à 17h :  
Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles voir page 21

**Mercredi 1er juin à 8:00h** : mise en ligne du formulaire d'inscription à la formation en apiculture 2016-2018.  
Voir page 5

**Dimanche 5 juin 2016 de 11h à 18h:**  
Fête de l'environnement au Parc du Cinquanteaire

## Enquête de la FAB—Etat des ruchers 2016

La FAB (Fédération Apicole Belge) et le KONVIB (Koninklijke Vlaamse Imkersbond) proposent, avec l'aide du CARI, de compléter un questionnaire en ligne. Ceci a pour but de connaître l'état des ruchers en Belgique en ce début d'année 2016.

La même enquête avait été effectuée l'année dernière, nous en avons publié les résultats en juin dernier.

Eliane Keppens, présidente de la FAB nous a signalé que certaines analyses pourront être effectuées. Si vous constatez des pertes, pensez à congeler au plus vite des échantillons de pain d'abeilles, abeilles mortes ou autres et à contacter le Cari.

Le questionnaire est publié à l'adresse :

**<http://goo.gl/forms/1Xr4BcqCQu>**

(cette adresse est publiée sur notre site internet).

A vos claviers !



## Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?

Une astérisque rouge sur l'étiquette d'adressage de votre exemplaire du « Rucher Fleuri » vous signale que votre cotisation n'a pas encore été perçue sur le compte de la SRABE asbl.

Rappel : Les cotisations pour l'année 2016 sont de

**18 € pour les membres adhérents** (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue le Rucher Fleuri, l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres.

**15 € pour les membres sympathisants** (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue « Le Rucher Fleuri ».

N.B. : ajouter 1€ pour l'assurance par rucher supplémentaire, dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.

**A virer au compte 000-0356417-39**  
**de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs.**  
**IBAN : BE13 0000 3564 1739 - BIC : BPOTBEB1**





## Inscription au cours d'apiculture

La prochaine session de formation en apiculture organisée par la SRABE asbl débutera en octobre 2016, pour deux années de cours théoriques et pratiques.

Le formulaire d'inscription sera mis en ligne le mercredi 1er juin 2016 à 8h du matin sur notre site :

**<http://www.api-bxl.be>**



L'inscription aux cours se fait uniquement par internet, sur base du formulaire d'inscription en ligne sur notre site, date et heure faisant foi quant à l'ordre chronologique d'inscription. Il n'y a ni préinscription ni liste d'attente !

Les inscriptions seront clôturées dès que le nombre de 70 inscriptions sera atteint.

Les personnes valablement inscrites recevront un courriel d'acceptation mentionnant leur numéro d'inscription, le montant du minerval à payer et le numéro de compte à créditer. Le minerval devra être payé dans les 5 jours ouvrables. Les cours commencent en octobre 2016 et terminent en septembre 2018, le programme sera envoyé aux candidats acceptés

Les candidats non retenus en seront avertis également par courriel.

Toutes les informations concernant la formation sont publiées sur notre site sous le lien de menu Rucher école - Formation.



## Les balades botaniques en 2016

Eh oui, pour la 4<sup>e</sup> année ,elles recommencent!

Elles , ce sont les ... balades botaniques.

Quelques modifications :

elles se dérouleront les **MARDIS de 19H à 21H.**

Inscription préalable indispensable : **balades@api-bxl.be.**

Le prix reste de 3 Euros à payer sur place.

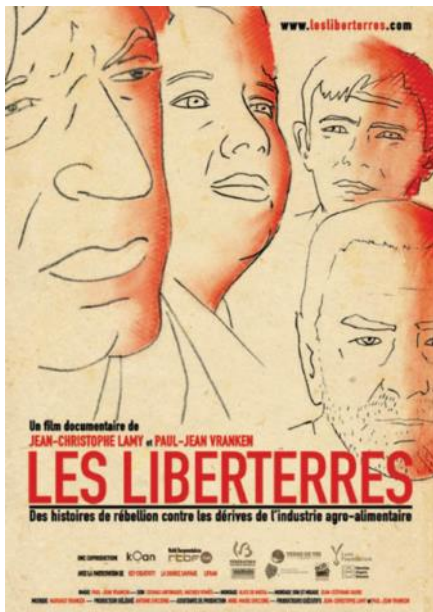
- 1) **Mardi 19/4/2016** : Parc Tournay-Solvay et Etang de Boitsfort.  
Rendez-vous à 19h : Place Léopold Wiener à Watermael-Boitsfort - Tram 94.
- 2) **Mardi 24/5/2016** : Moeraske. Rendez-vous à 19h : Place Saint-Vincent à Evere - Bus 45.
- 3) **Mardi 7/6/2016** : Neerpede. Rendez-vous à 19h : Eglise Saint-Gérard à Anderlecht - Proximité Tram 81.
- 4) **Mardi 28/6/2016** : Les Parcs Royaux. Rendez-vous à 19h : Place Saint-Lambert à Laeken - Tram : 7 et 19.







## **La SRABE vous invite au cinéma!**



La SRABE organise spécialement pour vous une projection du film documentaire "Les Liberterres" en présence du réalisateur Paul-Jean Vranken.

"Les Liberterres" suit le parcours de 4 paysans qui ont tourné le dos, définitivement, aux méthodes de l'agriculture conventionnelle. Rebelles et passionnés, ils résistent à tous ceux qui veulent sonner le glas de leur liberté. En contrepoint, des archives nous font voyager en noir et blanc dans une époque où la Science, croyait on, allait définitivement sauver le monde de la faim et de la malnutrition. Des paysages d'Europe et d'Afrique aux 4 saisons, des personnages émouvants et provocants, des histoires qui s'entrecroisent pour parler un seul langage : la terre libérée.

Pourquoi voir ce film en tant qu'apiculteur? Tout simplement parce que nous avons besoin d'une agriculture respectueuse de l'environnement et sans pesticides tueurs d'abeilles. Et puis aussi pour découvrir ces magnifiques histoires de rébellion contre les dérives de l'industrie agro-alimentaire.

Rendez-vous donc le 22 mars à 19h au GC Nekkersdal : Boulevard Emile Bockstael 107, 1020 Bruxelles (à 200m du Metro Bockstael). La projection du film sera suivie d'un débat avec le réalisateur. Ensuite le bar sera ouvert! Inscriptions souhaitées par email parce que le nombre de places est limité : [lerucherfleuri@yahoo.fr](mailto:lerucherfleuri@yahoo.fr)

Regardez le trailer du film sur : <http://www.lesliberterres.com/#trailer>

LE SOIR "Portrait d'une rébellion vitale." "Un combat aussi urgent que nécessaire."

VERS L'AVENIR "Un documentaire interpellant... qui n'a pas peur de battre les idées reçues en brèche."

CINERGIE.BE "Un documentaire pertinent, implacable et généreux."

## Les Balances mode d'emploi

Vous le savez peut-être, à Bruxelles quatre ruches productives sont posées sur des balances électroniques. Ces balances sont situées aux 4 coins de la Région bruxelloise : Bruxelles-Ville au centre, Woluwe-St-Lambert à l'est, Jette au nord-ouest et Uccle au sud. Les 3 premières appartiennent à Bruxelles Environnement<sup>1</sup>, la balance d'Uccle est la propriété de la SRABE.

La SRABE et Bruxelles Environnement se sont associés pour partager, diffuser et améliorer la présentation des données récoltées. Ces données pourront servir à augmenter les connaissances en matière d'apiculture urbaine mais aussi à offrir aux apiculteurs bruxellois des indications utiles à la conduite des ruches.

Chaque balance électronique envoie les paramètres mesurés toutes les deux heures, via GSM, à un data center en Allemagne qui les agrège et les restitue sous forme de graphiques.

Les graphiques sont visibles sur [api-bxl.be](http://api-bxl.be), menu de gauche « La SRABE asbl » / « Balances ».

Sur la page d'accueil des Balances, quatre graphiques résument simultanément l'évolution du poids des 4 ruches, permettant la comparaison entre elles. Passez la souris sur les graphiques pour obtenir la date, le poids et la variation de poids.

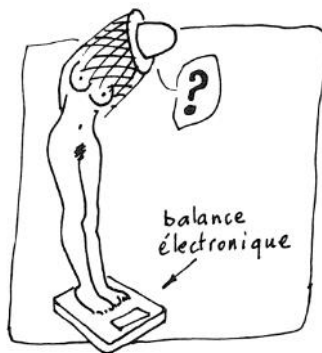
En cliquant sur l'un des petits graphiques, on découvre les résultats précis de plusieurs paramètres :

les paramètres à l'extérieur de la ruche :

- la température extérieure,
- l'humidité,
- la pluviométrie

les paramètres à l'intérieur de la ruche :

- la température du nid à couvain
- les variations de poids



<sup>1</sup> <http://www.environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/la-biodiversite/surveillance-des-colonies-dabeille>



Balances > Est, Woluwe				
du 16/01/2016	30	-2,0	6	89,6
au 15/02/2016	jours	kg	°C	%

Tout en haut, un champ « dates » permet de déterminer la période que vous souhaitez observer. Par défaut le système présente 1 mois, comme le confirme la case « 30 jours ». Vous pouvez visualiser au maximum 999 jours.

Juste à côté, le chiffre en rouge indique la perte de poids pour cette période. Le chiffre sera vert si c'est une prise de poids. La température et le pourcentage d'humidité sont des moyennes pour la période déterminée.

Le graphique « POIDS » combine une courbe de poids et un histogramme. La courbe (vert foncé) se réfère à l'échelle de droite et indique le poids de la ruche et son contenu.

L'histogramme (échelle gauche) présente la variation du poids du jour par rapport au jour précédent (rouge si elle est négative, verte si elle est positive).

Le graphique « TEMPÉRATURE » présente la température à l'intérieur et à l'extérieur de la ruche.

Le graphique « HUMIDITÉ » mesure l'humidité ambiante.

Le graphique « PLUIE » mesure les précipitations (actuellement uniquement disponible sur la balance d'Uccle).

Survolez les graphiques avec la souris pour connaître les valeurs exactes d'un jour.

Les données présentées dans cet outil ne représentent pas la situation que vous rencontrez dans vos propres ruches mais nous espérons qu'elles seront une source d'indications utiles pour vous permettre de suivre les miellées ou décider d'un éventuel apport de nourriture en fin d'hiver...

Bonne visite !  
Nathalie



## La dégustation des miels Schaerbeekois

Ce 21 novembre alors que Bruxelles était sous alerte de niveau 4, pour la première fois et à l'initiative de Christina une apicultrice Schaerbeekoise, un groupe d'apiculteurs de la SRABE habitant la commune s'est réuni pour une dégustation de miels.

Schaerbeek est une commune de Bruxelles très verte et exempte de pesticide (la commune gère ses parcs en gestion différenciée). Dès lors de nombreux apiculteurs y ont installé leurs ruches.

À la fin de la saison apicole, la récolte a donné une grande diversité de miels, tant au niveau des couleurs, des textures, que des saveurs et des goûts...

Pour cette soirée de dégustation, nous étions 10 apiculteurs plus quelques amateurs ne pratiquant pas l'apiculture dont des enfants. Les "bergers des abeilles" ont amené plus de 15 miels différents récoltés dans leurs ruchers situés aux 4 coins de Schaerbeek: du Moeraske à Dailly, de la Place Liedts à la place Meiser, et proches des frontières d'Evere et de Saint-Josse.

Hormis la dégustation conviviale nous permettant d'apprécier la diversité des goûts de cette quinzaine de miels produits dans des lieux si proches, l'objectif de la soirée fut d'évaluer et de donner des noms aux différentes saveurs. Ces tentatives pour capturer ces descriptions ont été recueillies dans une "roue d'arômes de Schaerbeek".

La soirée s'est déroulée en 3 temps (5 miels par partie); le premier groupe était composé des miels de printemps, le deuxième groupe des miels d'été et le dernier groupe était également des miels d'été dont 2 en rayons (miel encore lové dans les cellules de cire) et 2 miels proches de Schaerbeek.

Pour aider à découvrir les secrets des saveurs, la dégustation pouvait se faire de deux manières complémentaires:

- Par le nez: les miels étaient servis en délayant une cuillerée de miel dans de l'eau contenue dans un verre sur lequel il y avait un très joli carton doré pour emprisonner les odeurs. Une préparation qui aide à libérer les arômes plus distinctement.
- Par la bouche: il était recommandé de poser le miel sur le palais et d'appliquer progressivement la langue pour augmenter la concentration de l'échantillon.

Pour neutraliser les goûts entre chaque dégustation des 15





## Le point sur le frelon asiatique ou Vespa velutina nigrithorax

Résumé non exhaustif de la conférence de M. Eric Darrouzet, enseignant-chercheur à l'université de Tours, invité par le Cari lors de la « journée de Namur ».

Le frelon asiatique, ou plus correctement « frelon à pattes jaunes » est une espèce invasive dont les effets négatifs se ressentent à trois niveaux : sanitaire (allergies...), économique (p.e. disparition des colonies d'abeilles, difficultés pour certaines professions telles que les couvreurs ou les entrepreneurs de jardin, étals de marché attaqués et baisse de la clientèle...), et écologique (risques pour la biodiversité).

Les tous premiers frelons asiatiques observés en Europe sont apparus dans le sud-ouest de la France. L'hypothèse la plus probable serait qu'une seule reine soit arrivée en France en 2004, embarquée de Chine dans un lot de poteries à destination d'un marchand de bonsaïs... Aujourd'hui, plus de 80 % du territoire français est colonisé !

### La reproduction

Au printemps, un frelon femelle, une « fondatrice », construit un nid avec trois couches de « papier » pour protéger quelques alvéoles. Cette fondatrice, la reine, fait tout. Elle nourrit et élève les larves. Ces larves, deviendront des ouvrières qui peu à peu assumeront le rôle de nourricières afin de laisser la reine se consacrer exclusivement à la ponte et à l'agrandissement de la colonie. Cette phase de croissance continue jusqu'à la fin août. Débute ensuite la phase de reproduction (jusqu'à la fin novembre) durant laquelle mâles et femelles quittent le nid, à des fins d'accouplement. S'ensuit une phase de décroissance et d'extinction de la colonie, amorcée par la mort de la reine. Seules quelques reproductrices (ou gynes) survivront et passeront l'hiver avant d'entamer un nouveau cycle au printemps.

La taille des ouvrières varie en fonction de la période à laquelle elles naissent. Ainsi les premières, nourries par la reine seule, seront plus petites. Alors que celles qui éclosent plus tard dans la saison seront de taille supérieure. L'on suppose que les premières, nourries exclusivement par une reine seule auront bénéficié d'une attention et d'une nourriture moins riche que les suivantes.

### Qu'y a-t-il au menu ?

Les frelons à pattes jaunes mangent de tout : insectes, cadavres de vertébré, sève, fruits, nectar. Ils ont besoin de protéines pour nourrir les larves en développement mais aussi de sucre comme carburant énergétique pour les reproducteurs. Les ouvrières, elles, se nourrissent d'une sécrétion émise par les larves.

Un de leurs mets préférés est le thorax d'abeille... Une fois cette dernière attrapée par un frelon, elle est décapitée et seul son thorax est ramené à la colonie. C'est une source protéinée de premier choix !

### Où sont les nids ?

Partout !

Contrairement à la Vespa européenne (protégée en Allemagne) qui abrite toujours son nid, le frelon asiatique peut s'installer n'importe où. Dans un arbre, une cavité souterraine, sous un toit... Partout.

Pour des raisons non encore expliquées, la forme du nid construit sous abri est toujours sphérique alors que celle du nid placé en extérieur est ovale, ou plutôt de la forme d'une goutte d'eau.

Afin d'avoir un ordre de grandeur, le nid du frelon européen compte en moyenne 3.000 alvéoles, celui du frelon asiatique posé sous abri 14.000 et celui en extérieur 11.000. Toutefois le nombre maximal de frelons dénombrés dans un nid s'élève à 1700 individus.

### Consanguinité ?

Comme chez les abeilles, la reine pond un œuf fécondé pour obtenir une femelle et un œuf non fécondé pour un mâle. Etant donné qu'une seule fondatrice pourrait être à l'origine de la population de *Vespa velutina nigrithorax* en Europe, on a remarqué que 68 % des colonies contiennent des mâles diploïdes. Et si une fondatrice s'accouple avec ces mâles, cela génère une descendance de mâles diploïdes ou de mâles stériles. On a donc espéré que les populations de frelons asiatiques allaient ainsi décliner. Certes les observations montrent des colonies moins fortes depuis un an mais le nombre de colonies lui n'a pas diminué. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les fondatrices s'accouplent avec un plus grand nombre de mâles pour assurer une plus grande diversité génétique ou bien qu'elles « repèrent » les mâles à problèmes.

### Comment lutter ?

Il est vain d'espérer éradiquer le frelon asiatique de nos contrées. Les projections mathématiques montrent que si l'on réussissait à supprimer 95 % des nids présents sur le territoire pendant une année, il resterait malgré tout des nids et que l'espèce serait à nouveau bien

présente l'année suivante.

Pour que les dégâts occasionnés par le frelon atteignent un niveau socialement acceptable, il faudrait réussir à détruire un nid sur deux. Ce qui serait possible avec des méthodes de destruction de nid et de piégeage adéquates,

La destruction de nid en utilisant du SO<sub>2</sub> est à proscrire car, bien qu'efficace, les risques encourus par l'utilisateur sont extrêmes. L'utilisation d'insecticide en poudre est une méthode acceptable...à condition de veiller à enlever le nid ainsi détruit afin d'éviter que les insectes nécrophages et autres bestioles qui se nourrissent de frelons soient empoisonnés et meurent à leur tour...

Beaucoup d'autres techniques sont testées et proposées sur internet. Mais jusqu'à présent, aucune ne garantit un piégeage sélectif et inoffensif pour les autres insectes (dont la guêpe européenne – vespa crabro). L'impact des ces pièges sur la biodiversité est grand puisque pour 50 frelons attrapés (asiatiques ET européens), 1700 autres insectes périssent également.

Toutefois, Eric Darrouzet et l'équipe de l'université de Tours prépare un piège combinant une forme spécifique à l'utilisation de phéromones de stress de frelon asiatique. Ces phéromones de stress, présentes dans le piège, serviront à attirer plus spécifiquement les



Photo trouvée sur le site [anti-frelon-asiatique.com/biologie/270-2](http://anti-frelon-asiatique.com/biologie/270-2)



frelons. Et la forme limitera le piégeage aux frelons à pattes jaunes. Ce piège devrait être breveté et disponible sur le marché dans environ 3 ans. Encore un peu de patience, donc.

**Pour en savoir plus : <http://frelonasiatique.univ-tours.fr>**

**Comment reconnaît-on un frelon asiatique mâle d'une femelle ?**  
(en voilà un bon sujet de conversation pour briller au dîner de tante Berthe ou au souper de la Saint-Ambroise !)

Réponse : l'abdomen de la femelle est pointu car le dard s'y trouve. Celui du mâle est tronqué.

En Wallonie, suite à la demande du Ministre de l'Agriculture (à l'époque Carlo Di Antonio), il existe aujourd'hui au CRA-W (Centre Wallon de Recherches Agronomiques), une personne en charge de réaliser une veille scientifique et technique sur le sujet afin de préparer l'arrivée du frelon asiatique en Belgique. Si vous observez un nid ou un frelon dans votre région vous pouvez d'ores et déjà consulter <http://www.cra.wallonie.be/fr> ou contacter Mr. Etienne Bruneau au CARI <http://www.cari.be>

Céline et Carolina



## Voyage dans les Cévennes



Lors de notre voyage apicole dans les Cévennes, nous avons rencontré un apiculteur habitant Le Pont-de-Montvert au bord du Tarn. C'est Yves-Elie Laurent cinéaste scientifique de formation. Dans les années 2000, il revient vivre dans sa région d'origine. Cet apiculteur a mis en évidence que l'abeille était une sentinelle de l'environnement. Il est également réalisateur et co-auteur du film témoin gênant dénonçant l'abus de pesticides.

Il travaille avec l'abeille noire locale et tente de la rétablir dans ces régions parce qu'elle est adaptée au climat et au terrain. Il travaille avec des ruches-troncs depuis 10 ans et essaye de comprendre leur fonctionnement. Un

des intérêts majeurs de la ruche-tronc est de l'arracher au rythme actuel de nos vies. Après analyse, force est de constater que les ruchers troncs sont installés dans des sites naturellement protégés mais sûrement pas inadaptés aux cultures. Ils sont choisis en parfaite adéquation avec la biologie de l'abeille. Il met ses ruches à l'abri du vent, posées sur une pierre et protégées par une lauze.

Le miel a évidemment un autre goût que le miel industriel puisque c'est du miel pressé.

Lors de notre visite, il nous a bien fait comprendre l'importance du respect de l'abeille et de la conduite des ruches-troncs. Il explique volontiers que l'abeille noire impose à l'apiculteur les limites à ne pas dépasser dans l'exploitation de l'insecte par l'homme et pour lui c'est une très bonne chose. L'abeille noire est exigeante et ce type d'apiculture également. L'abeille noire a commencé à disparaître des Cévennes lorsque des professionnels sont venus avec des abeilles caucasiennes qui, elles-mêmes, ont amené la varroase dans les ruchers troncs à l'abandon et donc non-traités. Depuis plusieurs années, il constate que les abeilles ne sont plus aussi vigoureuses qu'avant. La région est pourtant sauvage et fort protégée mais les ressources nutritives végétales locales se sont appauvries : des



subsidés apportés aux éleveurs de bétail favorisant la VACHE (plus rentable) par rapport à la CHEVRE historiquement endémique.

De ce fait, la flore change. Les espèces buissonnantes ne sont plus détruites par la chèvre et les taillis se développent ! La diversité et les zones herbacées diminuent. L'abeille en souffre...et rend difficile le repeuplement des ruches-troncs.

Ces ruches ne sont pas là pour produire ou être dérangées comme on le fait dans le suivi « classique » de nos colonies en Dadant. On pourrait dire qu'elles sont livrées à elles-mêmes. Souvent, il n'y a pas de récolte.

Il cherche à se diversifier et a pour cela créé de nouvelles installations (fabrique d'hydromel entre autre). Il nous a également expliqué que pour avoir des subsides en Natura 2000, il fallait 20 à 25 colonies/ emplacement. C'est beaucoup dans cette région...

Petit truc : il a recouvert son nouveau bâtiment d'un mélange de chaux qui pourrait, d'après lui, être utilisé sur les ruches. Recette basée sur 1 volume de silicate de soude pour 3 volumes d'eau en plusieurs applications.

Ces ruches troncs traditionnels sont superbes mais de fabrication laborieuse. De plus, les abeilles ont du mal à survivre et les ruches se dépeuplent. Plus aucune capture d'essaim n'est à espérer à la bonne saison, ce qui était si évident il y a 25 ans.....Beaucoup de questions peuvent se poser malgré la beauté du geste ... notamment les subsides pour fonctionner !

Une conclusion nous semble cependant évidente: une fois de plus l'abeille nous démontre à quel point la nature est bien faite mais tellement fragile. Dans ce cas précis, l'homme modifie la faune dans un but de rentabilité, il ne se rend pas compte de l'impact sur la flore (sans même parler des pesticides) et des conséquences sur tout l'équilibre du système !

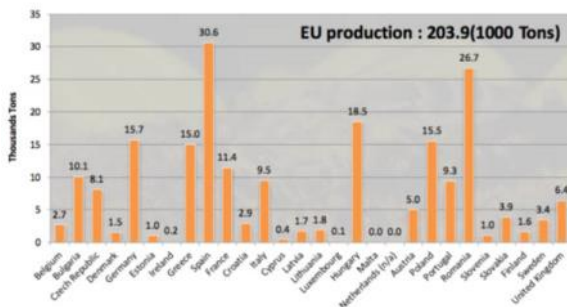
Anne, Sonia, Dominique et Donat

## Le Marché du miel

Depuis 1962, le marché mondial du miel est passé de plus ou moins 700.000 tonnes à 1.700.000 tonnes en 2012 ! Mais d'où vient cette augmentation ?

La plupart des continents ont une production annuelle de miel assez stable. Seule l'Asie continue à augmenter ses productions ?! Elle passe de 457.000 tonnes en 2001 à 761.000 tonnes en 2013.

<b>Pays</b>	<b>2001 (1000T)</b>	<b>2012 (1000T)</b>
<b>Chine</b>	254	452
<b>Union européenne</b>	180	188
<b>Argentine</b>	80	76
<b>Turquie</b>	60	88
<b>USA</b>	84	67
<b>Ukraine</b>	60	70
<b>Mexique</b>	59	59
<b>Inde</b>	52	61
<b>Fédération de Russie</b>	53	65
<b>Ethiopie</b>	34	46
<b>République islamique d'Iran</b>	27	48
<b>Canada</b>	35	29
<b>Brésil</b>	22	34
<b>République unie de Tanzanie</b>	27	29
<b>Angola</b>	24	23
<b>République de Corée</b>	22	25
<b>Kenya</b>	27	12
<b>Australie</b>	19	11
<b>République d'Afrique centrale</b>	14	16
<b>Uruguay</b>	10	20
<b>Viet Nam</b>	7	12
<b>Nouvelle Zélande</b>	9	10
<b>Autre</b>	114	153
<b>TOTAL</b>	1273	1593
<b>Source FAO</b>		



Mais voyons cette évolution un peu plus en détails : L'Uruguay et la Chine sont les seuls à avoir augmenté significativement leur production !

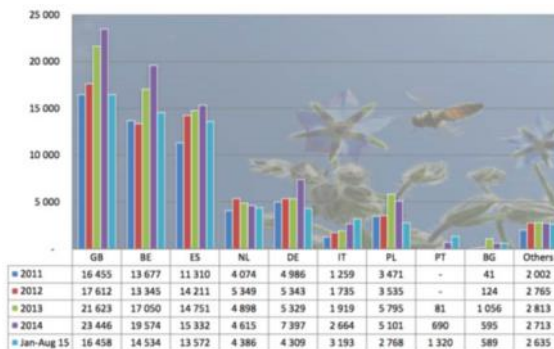
Ainsi, sur le marché mondial du miel, la Chine représente 28% du marché et l'Europe 12,3% !

Faisons un zoom sur la production européenne :

En Belgique nous produisons 2,7 mille tonnes ! Mais qu'est-ce que cela représente par rapport à notre consommation. Pour le savoir, regardons de plus près les importations.

L'Europe produit plus ou moins 200.000 tonnes de miel et en importe 175.701 tonnes . Nous subvenons donc à 40% de nos besoins en miel en Europe. Et en Belgique, qu'en est-il ? 71 à 75% des miels sont importés hors UE !

D'où vient ce miel ? Le tableau suivant représente l'importation du miel chinois en Europe.



Vous pourrez constater que 15.000 tonnes des miels vendus en Belgique proviennent de Chine !! Les autres miels proviennent notamment d'Argentine et du Mexique.

Les exploitations industrielles de plusieurs ruchers (Chine, USA, Amérique Latine) ont des pratiques apicoles qui menacent la santé et la survie des cheptels.

En 2002, les miels chinois ont été interdits en Europe. La cause ? Les miels étaient fermentés, pasteurisés et surtout adultérés par un antibiotique : le Chloramphénicol qui est interdit dans l'UE parce qu'il provoque des maladies graves. Depuis 2004, les chinois sont à nouveau autorisés à importer !

Petit détail : il faut savoir que les chinois importent le miel pour leur propre consommation de la Hongrie !! Je vous laisse en tirer les conclusions...

En 2011, les miels argentins sont interdits en Europe car ils contenaient du nitrofuranes et des alcaloïdes pyrrolizidiniques.

Lorsque je vois ces chiffres, je me dis qu'on doit continuer à promouvoir notre miel et surtout l'apiculture ! Nos miels sont de haute qualité même s'ils ne sont pas labellisés (question de coût et de démarches souvent) et en plus, ils sont souvent très appréciés puisque très bons ! En plus, acheter nos miels, c'est renforcer la production de proximité !

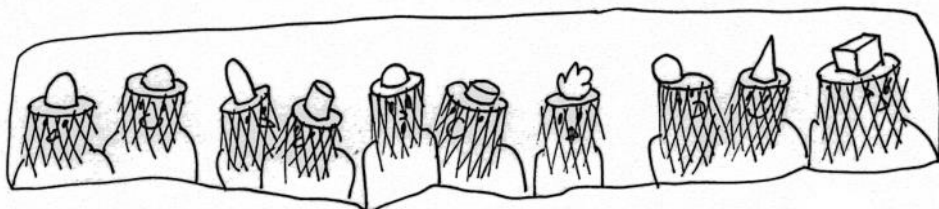
Sonia



### **Arista Bee Research**

Les résultats 2015 de la Fondation Arista Bee Research sont visibles en PDF en cliquant sur le lien :

**<http://abeille-hygenique.magix.net/test%20vsh%20-2014.htm>**



# Les journées portes-ouvertes du jardin d'abeilles de Jette 2016



de 13h à 17h :

sam. **7 mai**

dim. **15 mai** Fête de  
l'environnement à Jette

sam. **4 juin**

sam. **2 juillet**

sam. **6 août**

sam. **3 septembre**

Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /  
Rue au Bois, 1090 Jette

Tenue  
adéquate :

pantalon  
long



chaussures fermées



Entrée libre | Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl | [www.api-bxl.be](http://www.api-bxl.be)

E-mail : [secretariat@api-bxl.be](mailto:secretariat@api-bxl.be) - Site : [www.api-bxl.be](http://www.api-bxl.be) - Siège social : Rue au Bois 3028 bis 19, 1158 Bruxelles, n° d'entreprise : 0413-810-441 - Photos : Olivier Totonani - Dessins : Sam Michel - Mises en page : Hortilobis de Corine Mays



## Des ruches au Sénat

Depuis avril dernier, la SRABE a des ruches sur le toit du Sénat, à Bruxelles.

Fin 2014, la SRABE a reçu une invitation pour participer à une réunion au Sénat. L'objectif était d'examiner la possibilité de placer des ruches sur le toit. C'était, selon leurs dires, la cerise sur le gâteau d'une politique orientée vers le développement durable concrétisée par des actions de rénovation de grande ampleur de ce bâtiment mythique.

Nous étions séduits par toute cette démarche et par le dynamisme des personnes que nous avons rencontrées.

C'est donc sans hésiter que nous nous sommes mis en quête d'un apiculteur. Ivan Prémat, qui habite au coin de la rue, a marqué son accord pour gérer ce rucher un peu particulier.

Jacques Dujardin, notre artiste apiculteur bien connu (c'est lui qui a imaginé le rucher de Parckdesign) a décoré les 2 ruches et les 2 ruchettes aux couleurs nationales.

Nous les avons déposées sur une toiture magnifiquement fleurie, aménagée par Nos Pilifs.





Une première jeune colonie bien douce, provenant du rucher école, a été enruchée au mois d'avril. A peine un mois plus tard, nous avons déjà dû la diviser vu son développement.

En juillet, sur leur temps de midi, des membres du personnel nous ont aidé à récolter le premier miel du Sénat. Les 2 colonies ont produit respectivement 18 et 10 kg de miel. En quelques jours, tout était vendu à la boutique du Sénat, essentiellement au personnel et aux Sénateurs.

Depuis toujours, l'apiculteur s'occupe de reines. Voici maintenant qu'il doit soigner des abeilles sénatrices. Où cela va-t-il s'arrêter ?

Yves Van Parys



## Les nouvelles des KTBH

Ce deuxième WE de janvier, j'ai réalisé un traitement à l'acide oxalique (AO) sur mes trois colonies vivant dans la ruche Kenyane.

Le dégouttement n'étant pas possible avec la KTBH, j'ai suivi les instructions du Liebfeld pour un traitement par pulvérisation.

J'ai donc préparé un litre de sirop 50/50 dans lequel j'ai dilué 30 gr d'acide oxalique ( et pas 35gr comme dans le dégouttement).



J'ai mesuré combien de fois je devais actionner la gâchette de mon pulvérisateur pour obtenir 10 ml de solution.

Sur base de ce test, je savais que je devais actionner 2 à 3 x mon pulvérisateur pour administrer 2 à 3 ml de solution par face de cadre en tenant compte du fait que les cadres KTBH sont plus petits que les cadres Dadant

Un intérêt de la méthode par pulvérisation est que l'on peut éviter de traiter la reine !

Mais, port du masque obligatoire !



Et ouverture complète de la colonie en exposant chaque cadre à la température extérieure de 7°C !

Mes observations :

Les trois colonies sont bien vivantes !

Elles sont toujours assez douces malgré les conditions peu favorables ( 7 °)

Des rayons lourds de nourriture se sont cassés et sont tombés au fond de la KTBH, impossible de rafistoler quoi que ce soit !

Il y avait du couvain sur un cadre.

Une semaine après ce traitement réalisé par pulvérisation à l'acide oxalique sur mes trois colonies KTBH, je suis allé compter les chutes de varroas sur les langes. J'ai compté 365 varroas sur la première colonie, 95 sur la deuxième colonie et 155 sur la troisième. Etant donné la forme de la ruche, je suppose qu'il doit y avoir encore des varroas tombés sur les parois inclinées. Ce sont donc des chutes assez importantes !



Les conclusions à en tirer sont que le traitement a fait tomber des varroas et qu'il y en avait beaucoup pour de si petites colonies. Mais ces colonies vont-elles survivre à ce traitement de choc ?

En tout cas, la ruche kenyane ne semble pas avoir une influence favorable pour limiter les populations de varroas. On peut donc raisonnablement supposer que sans traitement les

colonies ne survivraient pas longtemps. Et vu la « relative » difficulté du traitement par pulvérisation que nécessite ce modèle de ruche, on peut se poser la question de savoir si cette ruche est à conseiller à des apiculteurs débutants qui recherchent une apiculture simple.

Marc



## Les vieux fourneaux

Une BD de Lupano et Cauuet publiée chez Dargaud

Pierrot, Mimile et Antoine, trois septuagénaires, amis d'enfance, ont bien compris que vieillir est le seul moyen connu de ne pas mourir.

Une comédie sociale aux parfums de lutte des classes et de choc des générations qui nous fait rire depuis ses débuts. Nous ne résistons pas à l'envie de partager avec vous quelques moments « abeilles » glanée dans le troisième tome de cette histoire.



© Dargaud/Lupano/Cauuet

Publié avec l'aimable autorisation des auteurs, que nous remercions ici.







# BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS



Ouvert du lundi  
au vendredi de  
8h30-12h - 13h30-18h  
Samedi: 9-12h.  
Fermé le dimanche  
et jours fériés



## Portes ouvertes annuelles le 21 juillet !

- **Spécialisé dans tout le matériel apicole.**
- **Fabrication de ruches de première qualité:**
  - en sapin rouge à tenons
  - un produit de notre propre atelier ! Disponible en toutes dimensions standards
- **Matériel en acier inox 18/10:**
  - extracteurs tangentiels, radiaires, réversibles.
  - maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs.
  - fondeuses à cire, chevalets, enfumoirs, ...
- **Nourrissement:**
  - sucre cristallisé, nektapoll, trim-o-bee, apisuc, sirap saint-ambroise, api-poudre, apifonda.
- **Tout pour fabriquer vos bougies en cire:**  
tout le matériel est disponible dans notre magasin. Demandez notre catalogue de bougies.
- **Cire gaufrée:**
  - 100% pure, laminée ou coulée
  - cire biologique
- **Achat et vente de miel Européen:**  
Le miel est à la fois disponible en petit et en grand format (sieux de 20 kg). Avec étiquettes Bijenhof ou propre marque.
- **Produits cosmétiques**  
Notre gamme de produits cosmétiques à base de propolis est disponible dans notre boutique en ligne.



Vos achats en ligne. Tout aussi facile!

Visitez notre boutique en ligne:

[www.Bijenhof.be](http://www.Bijenhof.be)



Congés annuels. Du samedi 23 juillet au  
lundi 15 août 2016. Du samedi  
24 décembre au dimanche 8 janvier 2017  
Jours de fermeture exceptionnelle.  
Vendredi 6 mai 2016, lundi 31 octobre 2016.

**Cette société d'apiculture reconnue au niveau international,  
offre des produits de qualité supérieur, aux prix les plus avantageux !**



## Des alvéoles en tatouage !

Lors de l'International Brussels Tattoo Convention édition 2015, j'ai pu photographier un homme tatoué d'alvéoles sur le visage !

Si cela vous tente, l'édition 2016 aura lieu bientôt à Tour & Taxis !  
Plus d'info: [www.brusselstattooconvention.be](http://www.brusselstattooconvention.be)

Dieter



## Contrôler le varroa par l'introduction d'un autre acarien dans la ruche, oui ou non?

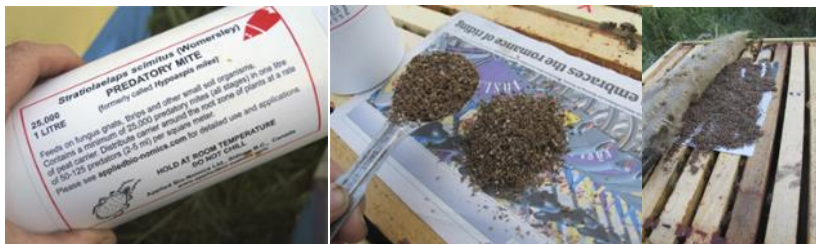
Depuis peu, divers sites internet sur l'apiculture en Amérique et en Angleterre parlent d'une nouvelle façon 'biologique' de lutter contre le varroa: par l'introduction d'un autre acarien, le *Stratiolaelaps scimitus*. Cette méthode est employée comme lutte biologique en horticulture depuis plus de 15 ans.

Le *Stratiolaelaps scimitus* est un acarien prédateur, présent à l'état naturel en Europe, en Amérique du Nord et au Japon. C'est un acarien typique du sol, mais il se rencontre également dans les nids de certains rongeurs et les zones de stockage de graines. Cette espèce se nourrit d'organismes du sol comme les collemboles, les larves de mouches des terreaux, de coléoptères et de diverses mouches, ainsi que de nématodes et de bien d'autres acariens. Il est aussi utilisé aujourd'hui pour contrôler le nombre d'acariens sur des tarentules, serpents et autres animaux.



Cet acarien prédateur attaquerait aussi le stade adulte du varroa. Ainsi l'idée est née que l'on pourrait limiter la population des varroas par l'introduction du *Stratiolaelaps* dans nos colonies d'abeilles. Ceux qui préconisent cette méthode pointent quelques avantages à d'autres traitements chimiques: *Stratiolaelaps* peut être utilisé toute l'année au cours de la saison d'apicole même quand les hausses sont posées sur les ruches, il n'y a pas d'accumulation de produits toxiques dans les cires, et le varroa ne peut probablement pas s'adapter contre ce prédateur.

En plus le traitement avec *Stratiolaelaps* est très facile: il suffit de commander des tubes d'un litre contenant 25.000 acariens (voir image) que l'on disperse partiellement sur une feuille de papier journal posée directement sur les cadres.





Est-ce cela la solution miracle pour contrôler la varroase? Les résultats des premiers essais sont partagés. Le Niagara Beeway, une association d'apiculteurs du sud de l'Ontario, USA, a rapporté des résultats soi-disant prometteurs. Sur leur site, vous pouvez visionner deux films qui expliquent ces premiers résultats : <https://vimeo.com/115010259> et <https://vimeo.com/63418711>.

Un autre apiculteur du Brookfield Farm Honey à Washington présente sur son site (voir lien ci-dessous) ses expérimentations avec des images intéressantes et ne partage pas l'avis positif du précédent. Non seulement il observe peu ou pas d'effet favorable sur la population de varroas dans ses colonies (peu de différence avec des colonies non traitées) mais en plus le traitement avec *Stratiolaelaps* a selon lui de grands désavantages: ces acariens ne restent pas dans les ruches (heureusement peut-être!), plusieurs traitements sont nécessaires, ils n'attaquent pas les varroas dans les alvéoles, et le traitement est très cher: chaque application coûterait +/- 6 \$.

Ces deux avis ne sont qu'une fraction des avis que vous trouverez sur le web. Et les idées ne s'arrêtent pas là. On réfléchit aussi à la réalisation d'un 'Eco Floor' pour les ruches : des planchers qui contiennent un écosystème vivant où les *Stratiolaelaps* pourraient survivre plus longtemps entre autre en mangeant les varroas qui tomberaient sur ce sol vivant. L'apiculteur Philip Chandler vous explique comment il fabrique son 'Eco Floor' sur youtube.

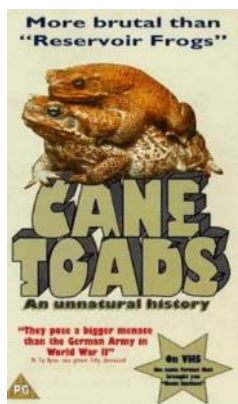


Tout cela me laisse un peu perplexe. L'histoire nous a appris que quand l'homme introduit, volontairement ou pas, des espèces dans un milieu exogène (à l'extérieur de son aire de répartition naturelle), cela peut rapidement virer à la catastrophe. Vu les problèmes que nous avons déjà avec les varroas, il me semble que l'introduction d'un autre acarien dans le milieu 'abeille' est une opération très



délicate que nous devrions laisser aux chercheurs spécialisés travaillant dans des milieux hyper protégés. Comment peut-on être certain que les varroas ne s'adapteraient pas aux attaques des *Stratiolaelaps*? Et surtout : est-ce que le *Stratiolaelaps* ne pourrait pas, lui aussi, s'adapter et commencer à se nourrir des larves d'abeilles et à propager d'autres maladies dans la ruche?

Un certain Rusty sur [www.honeybeesuite.com](http://www.honeybeesuite.com) fait bien de nous rappeler un film Australien de 1988: "Cane Toads: An Unnatural History". Je vous conseille vivement de le voir, il est aussi sur youtube. C'est l'histoire de l'introduction des crapauds buffles en Australie afin de détruire des coléoptères qui ravagent les champs de cannes à sucre. En l'absence d'ennemis, de maladies et de parasites susceptibles d'en limiter la propagation, les crapauds se



sont mis à proliférer de manière incontrôlée. Et ils ont commencé à dévorer une bonne partie de la faune locale à part les coléoptères qui se trouvent rarement au sol à la portée du crapaud. En plus de tout cela les crapauds possèdent des glandes qui sécrètent un poison mortel. Même les têtards sont toxiques aux points de tuer la plupart des animaux susceptibles de l'ingérer.

Dieter

Sources et infos :

<http://www.niagarabeeway.com/varroa-mite.html>

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/19963/Biocontrol-Stratiolaelaps-scimitus-Hypoaspis-miles>

<http://strathconabeekeepers.blogspot.be/2014/02/bio-control-of-varroa-mites.html>

<https://brookfieldfarmhoney.wordpress.com/2013/12/26/mites-that-might-eat-mites/>

Explication de Philip Chandler sur le Eco Floor:

<https://www.youtube.com/watch?v=Vy8iUxthv4>

Le documentaire "Cane Toads: An Unnatural History"

<https://www.youtube.com/watch?v=4mvV8OT-mmE>

**NEW**

**Dépôt à Bruxelles**

« En partenariat avec une apicultrice , nous mettons à votre disposition, près de chez vous, tout le matériel pour votre passion. »



\*Sur tout vos achats durant le mois de mars

**Antoinette Dustin**  
Av Walkiers, 34  
1160 Bruxelles  
Tel : 0498/75.31.02  
Mail : [bruxelles@bee-distri.be](mailto:bruxelles@bee-distri.be)  
Horaire : Sur rdv

[www.bee-distri.be](http://www.bee-distri.be)  
Fays-Farmhouse, 113  
4020 Willebroek  
Tel/Fax: 084/37.71.10  
Com: 0475/23.25.60  
Mail: [info@bee-distri.be](mailto:info@bee-distri.be)

**Bee-distri**

— Matériel pour l'Apiculture —



## Le projet "ruches troncs"

Agronome de formation, je suis devenu sylviculteur en 2007. Je me suis alors plongé corps et âme dans cette nouvelle passion, dévorant syllabi et autres livres sur le sujet, tout en suivant moult formations organisées par la Société Royale Forestière.

Ces formations m'avaient appris entre-autres que depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la forêt était devenue inhospitalière à l'abeille mellifère tout simplement parce qu'elle ne comportait plus de cavités. Son exploitation pour produire du charbon de bois, puis du bois de mines, suivie au XX<sup>e</sup> siècle



par une sylviculture intensive imposant de cultiver des résineux à croissance rapide avait sonné le glas des cavités. Les conifères étaient exploités trop jeunes et les feuillus creusés par le pic noir étaient coupés avant qu'ils ne pourrissent.

L'idée de placer des ruches troncs en forêt m'est alors venue à l'esprit. Encore fallait-il les placer loin de tout autre rucher, pour que l'apport de ces infatigables pollinisateurs ait un intérêt pour la flore locale. Étant propriétaire d'un morceau de forêt en Ardenne, il m'était plus facile de réaliser ce projet dans un massif forestier à la fois vaste et proche de ma propriété. Il s'agit du massif de Nassogne - Saint-Hubert.

Un premier essai allait être réalisé avec six ruches : trois en forêt domaniale et trois en forêt privée. Contact fut pris auprès des propriétaires, où l'accueil fut chaleureux. Auprès du DNF, les choses furent un peu plus compliquées. Le garde forestier trouva l'idée passionnante, mais le cantonnement montra de sérieuses réticences, poussé dans le dos par des entomologistes pour qui "lâcher des animaux domestiques" à proximité de zones Natura 2000 était une hérésie. La direction du DNF mis fin à ces tergiversations en donnant l'autorisation définitive au projet.

Il me restait donc à creuser six ruches troncs, dans du bois de hêtre

pour imiter au mieux les conditions régionales : les cavités naturelles en Ardennes sont l'œuvre du pic noir, creusant sa loge presque exclusivement dans de gros hêtres. Deux amis forestiers me fournirent les troncs à découper. L'achat d'un bédane de charpentier fut nécessaire et, quelques week-ends plus tard, les ruches troncs étaient prêtes.

Un élevage d'abeilles noires fut réalisé en 2013, à partir de deux sources : un rucher abandonné de Nassogne où survivait depuis toujours une colonie de noires passablement nerveuses, et une lignée du groupe mellifica. Le tout fut apporté à la station de fécondation de Virelles, élevé en ruchettes Mini-Plus et hiverné. Au printemps 2014,



les six colonies furent transvasées dans les ruches troncs à leur emplacement final. Elles devaient alors construire la totalité des rayons avant l'hiver. Il faut noter que deux de ces ruches étaient tellement fortes qu'elles ont essaimé l'année du transvasement.

Si les premières colonies transvasées en avril bâtirent magnifiquement bien six ou sept rayons de près de 70 cm de hauteur, les colonies plus tardives, transvasées en juillet seulement, ne purent accumuler assez de réserves. L'hiver 2014-2015 fut fatal à trois des colonies : deux moururent de faim : je ne les avais pas nourries du tout. La troisième disparut toute seule après avoir construit l'intégralité des cadres en cellules de mâles. Peupler ces ruches tronc avec des essaims aurait été infiniment plus facile mais encore fallait-il en avoir sous la main.



Il fut donc nécessaire d'élever de nouvelles colonies en 2015, et de les





transvaser, puis de les nourrir correctement. La situation géographique de deux de ces ruches, à plus de 500 m d'altitude et dans un milieu massivement planté en épicéas, les rend très vulnérables car le manque de ressources mellifères est criant.

Le plus réjouissant, c'est que la sylviculture du XXI<sup>e</sup> siècle porte une attention grandissante à la valeur biologique du milieu forestier. Le pic noir est également revenu partout dans le pays et un bagueur m'a affirmé qu'un essaim est venu habiter une loge de pic noir en 2014. La recolonisation de ce massif par les abeilles noires est donc bien lancée.

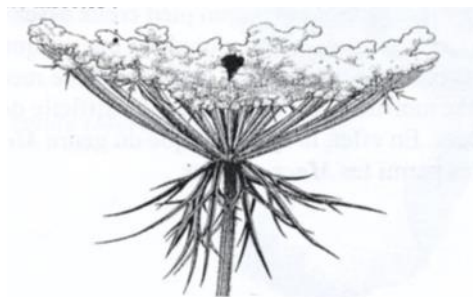
Szaniszlo Szöke



Ne cueillez pas les fleurs au bord des chemins de vos promenades. Elles sont là pour perpétuer l'espèce, pour enjoliver le paysage, pour nourrir les butineurs ... et pour le plaisir de vos yeux, mais aussi des yeux des autres promeneurs.

« *Qui cueille une fleur dérange une étoile* » a dit le professeur Théodore Monod !

C. Vin – entendu sur France Inter



## Du nouveau à Dinant !

Trois apiculteurs de la province de Namur s'unissent pour créer un atelier de cire gaufrée en acquérant une nouvelle machine automatique.

Les écoles d'apiculture recommandent un renouvellement des vieilles cires à concurrence de 30 % par an. Cela permet de garder une bonne hygiène dans la ruche. Tout apiculteur veille donc à gaufrer la cire



dont il aura besoin en saison.

Jusqu'ici, il n'existait que des gaufriers manuels en province de Namur. Maintenant, grâce à cette nouvelle acquisition, tous les apiculteurs peuvent profiter du gaufrage avec de la cire coulée.

Cette cire est très bien acceptée par les

abeilles. Elle compte 800 cellules au  $\text{dm}^2$ , proche des dimensions des cellules naturelles.

A partir de lot de 50 kg, chaque apiculteur pourra demander de recevoir sa propre cire en retour. Toutes les dimensions sont réalisables pour les feuilles de cire.

Les apiculteurs peuvent bien sûr se grouper pour obtenir une quantité suffisante.

De plus, les pains de cire seront stérilisés à  $130^\circ\text{C}$  afin d'éliminer un maximum de bactéries.

Cette nouvelle acquisition devrait également permettre la création d'un emploi (à temps partiel au début). Elle a été baptisée Le Baron pour reprendre les premières syllabes des trois participants (Lequeux – Babilon – Rommel).

Elle est installée à Dinant aux Ruchers Mosans.

Tous renseignements auprès de  
Olivier Rommel [or@vrm.be](mailto:or@vrm.be)  
Damien Babilon [damien@babilon.be](mailto:damien@babilon.be)



## **APIMIEL et son nouveau logiciel de gestion de rucher**

C'est tout à fait par hasard que j'ai découvert qu'Apimiel.fr lançait fin novembre 2015 un logiciel de gestion des ruchers, des ruches, etc.

Je me suis immédiatement inscrit sur le site et directement j'ai pu créer mon rucher avec toutes mes ruches. Banal. Ce qui l'est déjà moins; c'est qu'à partir de ma tablette et/ou de mon smartphone et/ou de l'appareil de ma fille nous pouvons télécharger sur Google Play (demander l'APIMIEL) l'App et l'installer.

A son ouverture, l'App demande évidemment le login et le password. Puis, elle demande si je veux importer du serveur web les données créées. J'accepte bien évidemment (c'est le but du jeu) et je dispose de toutes les informations que j'ai encodées directement sur le site web. Je peux modifier ces données à partir de chaque terminal, ensuite j'ai deux solutions :

- soit je suis on-line sur wifi ou internet et les données créées sont directement automatiquement envoyées sur le serveur
- soit je suis off-line (je n'ai pas de réseau ou de Wi-Fi -au rucher par exemple-), et, quand elle sera connectée, l'App me demandera si je veux envoyer mes données vers le serveur et faire la mise à jour

Cette possibilité d'utilisation multiple est une véritable prouesse et a demandé un an de travail à la firme.

Les possibilités disponibles sont encore bien plus étendues. Je vous explique juste le principe de fonctionnement.

Les réserves: Apimiel sera progressivement à la tête d'une base de données importantes. Actuellement, elle dit qu'elle n'utilisera pas ces données. La tentation sera néanmoins grande.

Les données sont sur le serveur web et je peux les consulter quand je veux. Bon, c'est normal. Mais l'informaticien a aussi prévu que l'apiculteur puisse récupérer ses données sous différents formats numériques. C'est très bien, cela permet de faire des sauvegardes ou des impressions papier.

Les plus :

- disponibilités des informations du rucher / des ruches partout et par tous ceux qui ont le login, ce n'est pas banal si on est 2 ou + à s'occuper de nos abeilles
- le prix: passé la période d'essai, Apimiel demande 4,99 € par an et même moins en prenant un abonnement de plusieurs années. Trouvez-vous cela cher ?
- le logiciel vous permettra aussi de gérer chez Apimiel le catalogue, vos commandes de matériel, etc.
- la réactivité du gestionnaire de corriger et/ou d'améliorer son travail rapidement



Ce qui manque : la possibilité de créer une note à une date antérieure. Si j'oublie de noter une observation, 8 jours après, je peux l'ajouter mais elle sera notée à la date de sa création.



Mon conseil : lire attentivement le dossier aide. Il est simple et bien fait. Nous sommes ici sur un logiciel qui travaille partout « on et offline ».

Il y a

quelques principes à retenir avant... de faire des erreurs

Site web <http://www.apimiel.fr/>  
et le QR code est :



Renaud et Catherine

**La Ferme aux Chiens S.C.R.L.**  
Rue des Fermes, 3 - 5081 Bovesse  
Tél. 081/56 84 83

**Matériel et produits apicoles**

**Matériel** : ruches, extracteurs, nourrisseurs, bocaux, etc.

**Produits de la ruche** : propolis, miel, pollen, pommades, cire gaufrée 100% pure.

**Matériel et produits pour la fabrication des bougies.**

**Location de salles**






[www.lafermeauxchiens.be](http://www.lafermeauxchiens.be)

*Ouvert : les lundis, mercredis et samedis de 14 à 19 h ou sur rendez-vous.*



COMITÉ SCIENTIFIQUE  
DE L'AGENCE FÉDÉRALE POUR LA SÉCURITÉ  
DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

## **Avis de lutte contre la varroase 2016 : une approche uniforme en Belgique**

### *Généralités*

La base d'une lutte réussie contre l'acarien varroa est une approche **uniforme** dans toute la Belgique. Les traitements contre la varroase doivent être mis en œuvre **à la même période** par tous les apiculteurs. De plus, un traitement appliqué **à temps** est essentiel pour une lutte efficace.

Les acariens varroa se dispersent très facilement d'une colonie à l'autre. Par conséquent, dès qu'une colonie est fortement affectée par la varroase, les autres colonies du rucher sont très vite infestées aussi. Les acariens se dispersent également facilement vers d'autres ruchers voisins. C'est pourquoi toutes les colonies belges doivent être traitées au même moment. Sinon, les colonies qui ne sont pas (encore) traitées réinfectent les colonies déjà traitées. Les essaims de sauveté, gravement atteints par les varroas, qui s'envolent en fin de la saison, vont aussi pouvoir contaminer les colonies plus lointaines. Les colonies affaiblies par la varroase et présentant de nombreux signes cliniques devraient être détruites. Même si le traitement est efficace, les abeilles restantes seront trop affaiblies pour passer l'hiver.

Il est important d'avoir une vue correcte du degré d'infestation par le varroa. À cette fin, la méthode du sucre (impalpable) peut être utilisée. Celle-ci consiste à compter le nombre d'acariens phorétiques<sup>1</sup> sur quelques centaines d'abeilles, en secouant les abeilles de plusieurs cadres (3 cadres au minimum) et en les saupoudrant avec du sucre impalpable. Il suffit alors de compter le nombre d'acariens qui sont tombés.

Le traitement d'été doit débiter à temps : avant la naissance des abeilles d'hiver. Si le traitement ne commence qu'après la naissance des abeilles d'hiver, celles-ci commenceront l'hiver affaiblies et elles

<sup>1</sup> les acariens phorétiques sont ceux qui se trouvent sur les abeilles adultes et non sur les larves.

seront moins résistantes aux maladies, au froid, etc. Le traitement a une priorité absolue sur une récolte tardive de miel si l'on souhaite hiverner une colonie saine.

Aussi bien le traitement d'été que le traitement d'hiver sont nécessaires afin de contrôler la varroase. Le traitement d'été permet la naissance d'abeilles d'hiver saines et fortes. Le traitement d'hiver permet à la colonie hivernée de commencer la nouvelle saison de façon relativement 'indemne' d'acariens. Chacun des deux traitements a son but spécifique et ils sont complémentaires.



Il est important de vérifier l'efficacité du traitement en examinant l'augmentation de la chute de varroas dès le début de la mise en place du traitement (en utilisant un plateau compte varroa). Si le nombre d'acariens qui tombent reste stable ou augmente au fil du traitement, cela peut indiquer une manque d'efficacité du traitement appliqué. Un traitement efficace élimine 90 % des varroas dans les deux premières semaines. Aussi, après chaque traitement, l'efficacité du traitement appliqué doit être vérifiée. À cette fin, il est indiqué de surveiller la chute naturelle des acariens et le nombre d'acariens phorétiques (par exemple avec la méthode du sucre impalpable – voir plus haut). Chaque suspicion de résistance doit être signalée au vétérinaire. Celui-ci peut alors prescrire un traitement avec un autre médicament efficace, de sorte que les colonies puissent commencer l'hiver en étant traitées correctement.

#### Méthodes de lutte durant la saison de récolte

Avant la récolte de miel d'été, il est fortement déconseillé de lutter contre les varroas avec des produits chimiques, vu le risque de résidus dans le miel. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faut attendre la fin de la dernière entrée de miel dans la ruche avant de commencer la lutte car le taux d'infestation sera à ce moment-là déjà beaucoup trop élevé.

Le niveau d'infestation doit être réduit le plus possible dès le début de la saison apicole. À cette fin, le couvain de mâles peut être éliminé dès l'apparition des premières larves mâles. Dès que le cadre à mâles est pondu et operculé, il doit être enlevé (une fois que les cellules sont operculées – au plus tard après 21 jours) et détruit. La technique doit être répétée tant que du couvain de mâles est formé.



En période d'essaimage, tous les essaïms nus doivent faire l'objet d'un traitement de préférence avec un médicament à base d'acides organiques (voir 'traitement d'été' plus loin).

La constitution de ruchettes avec le prélèvement de cadres de couvain permet également de répartir le nombre d'acariens dans différentes colonies. Un traitement doit être réalisé sur toutes les nouvelles unités formées.

Il est utile de suivre la chute naturelle de varroas durant toute la miellée. Quand le nombre de varroas tombés augmente, cela signifie que le taux d'infestation de la ruche augmente aussi. Il est alors pertinent d'interrompre la miellée pour traiter la colonie afin d'assurer sa survie.

### *Traitement d'été*

Le traitement d'été doit débuter avant la naissance des abeilles d'hiver. Idéalement, le traitement d'été doit commencer le **15 juillet** et en tout cas **avant le 1<sup>er</sup> août**.

Étant donné qu'on constate de plus en plus de résistance aux médicaments, particulièrement aux produits à base de thymol qui sont autorisés en Belgique, il est conseillé de combiner un traitement médicamenteux avec des méthodes de lutte biotechniques. À cet effet, les méthodes suivantes peuvent notamment être appliquées :

L'isolement de la reine (à l'aide d'une cage ou une grille à reine) provoque une période sans couvain durant laquelle on peut traiter les abeilles adultes. Idéalement, ce blocage devrait débuter vers le **21 juin**. Il faut en tout cas le mettre en place le 15 juillet au plus tard.

L'enlèvement du couvain operculé. Les cadres contenant du couvain operculé sont éliminés et placés dans une nouvelle ruche. Les abeilles adultes restantes sont traitées à ce moment-là. Dès que tout le couvain est né, ces abeilles peuvent également être traitées. Par après, les abeilles peuvent être réintroduites dans d'autres colonies afin de les renforcer. En utilisant cette méthode, on obtient une chute importante des acariens varroa. Idéalement, cette technique doit être mise en œuvre vers le **15 juillet** et en tout cas avant le 15 août, pour que la colonie ait encore suffisamment de temps pour élever des abeilles d'hiver afin de débuter l'hivernage en étant la plus forte possible. La recherche a démontré que, si cette méthode est appliquée correctement, les colonies qui sont 'traitées' de cette manière sont plus fortes et plus vigoureuses que les colonies pour lesquelles la méthode n'a pas été appliquée.

Durant le traitement d'été, aussi bien les acariens phorétiques que les acariens dans les cellules de couvain doivent être tués. À cette fin, il faut appliquer plusieurs traitements ponctuels (uniques) ou un seul traitement appliqué suffisamment longtemps (p.ex. en employant des bandes qui sécrètent de façon continue un certain produit). Si nécessaire, différents traitements peuvent être appliqués.

Les médicaments suivants peuvent être appliqués.

Médicaments, qui sont actuellement autorisés en Belgique :

Thymovar® (médicament à base de **thymol**) : le traitement doit être appliqué suffisamment longtemps (2 x 21 jours au minimum) et son efficacité doit être contrôlée après avoir retiré la ou les première(s) plaquette(s) (après 21 jours) ;

Api Life Var® (médicament à base de **thymol**) : le traitement doit être appliqué suffisamment longtemps (4 x 10 jours au minimum) et son efficacité doit être contrôlée après avoir retiré la ou les première(s) plaquette(s) (après 10 jours) ;

Apiguard® (médicament à base de **thymol**) : le traitement doit être appliqué suffisamment longtemps (2 x 14 jours au minimum) et son efficacité doit être contrôlée avant la 2<sup>ème</sup> application du gel (après 14 jours).

D'autres médicaments, non autorisés en Belgique, peuvent être obtenus auprès d'un vétérinaire en utilisant le système de cascade<sup>2</sup>, comme par exemple :

médicaments à base d'**amitraz** (par exemple Apivar®) ;

médicaments à base de **tau-fluvalinate** (par exemple Apistan®) ;

médicament à base de **fluméthrine** (par exemple Bayvarol®) ;

médicaments à base d'**acide oxalique** (par exemple Api-Bioxal®).

Ces produits (à l'exception de Beevital Hiveclean®) ne peuvent être appliqués que s'il n'y a pas de couvain présent dans la ruche, par exemple en complément des méthodes biotechniques (voir ci-dessous) ;

médicaments à base d'**acide formique** (par exemple MAQS®) ;

autres médicaments qui sont autorisés dans un autre Etat-membre de l'UE.

À la fin de la saison apicole, en septembre, on peut aussi appliquer des méthodes de lutte biotechniques, comme l'élimination du couvain operculé et le traitement des abeilles adultes. Cette dernière méthode permet en outre d'éviter le couvain tardif et elle permet la production ou le maintien d'abeilles d'hiver.

2 Le système de la cascade offre au vétérinaire la possibilité de prescrire un médicament à usage vétérinaire qui est autorisé dans un autre état membre de l'Union européenne

### Traitement d'hiver

Le traitement d'hiver permet à une colonie de pouvoir commencer la nouvelle saison relativement 'indemne' de varroa. Il est complémentaire au traitement d'été et ne le remplace en aucun cas.

Le traitement d'hiver doit également être mis en œuvre à temps, **entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 10 janvier**. Idéalement, ce traitement doit démarrer **3 semaines après le premier coup de froid**, de manière à ce qu'il n'y ait plus de couvain présent dans la ruche. La température idéale pour effectuer le traitement est de **4 à 5 °C**. S'il fait plus froid, les abeilles se regroupent en grappes serrées et les médicaments ne peuvent pas suffisamment atteindre le centre de ces grappes.

Le traitement d'hiver peut être effectué à l'aide d'un médicament à base **d'acide oxalique** ou de **coumaphos** (par exemple Perizin®). Etant donné qu'il n'y a en Belgique aucun médicament enregistré à base de ces substances, ils ne peuvent être fournis par un vétérinaire que via le système de cascade (voir 'traitement d'été' plus haut).

Dans différents pays on se tourne de plus en plus vers la sélection génétique d'abeilles qui sont plus tolérantes aux varroas.



En Allemagne, la tolérance à la varroase est reprise comme un des paramètres à évaluer dans le programme BeeBreed. En plus, on y conseille de détruire les colonies qui sont affectées beaucoup plus sévèrement que d'autres malgré une application correcte et similaire du traitement contre les varroas.

Aux Pays-Bas, par analogie au modèle américain, on sélectionne les abeilles avec un comportement particulièrement hygiénique.

En Belgique, un projet de recherche a été initié, dans le but de mesurer de manière objective la tolérance aux varroas

Cette sélection d'abeilles varroas tolérantes pourrait être une solution à long terme à la problématique de la varroase.

Cet avis a été élaboré en collaboration avec le Koninklijke Vlaamse Imkersbond (KonVIB), la Fédération apicole belge (FAB), l'Union des Fédérations d'apiculture de Wallonie et de Bruxelles (UFAWB), le Centre Apicole de Recherche et d'Information (CARI), l'Informatiecentrum voor de Bijenteelt, la Faculté Gembloux Agro-Bio Tech, l'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV), la Vlaamse Dierenartsenvereniging (VDV), le CERVA, l'AFMPS, le SPF santé publique (DG4 – Animaux, Végétaux & Alimentation) et l'AFSCA.

## Recette : Barre de céréales

500gr de flocons d'avoine  
150gr de miel  
125gr de beurre  
50gr de sucre  
75gr de noix brisées

Fondre le beurre, le miel et le sucre.  
Rajouter les flocons d'avoine et les  
noix brisées.  
Bien mélanger le tout.  
Garnir un moule beurré de cette pré-  
paration.  
Enfourner dans un four chaud à  
180°c pendant 30 minutes.

Bon appétit!

Christine



NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel  
35 % coton 65 % polyester  
Enfants de 6 à 16 ans  
Adultes de S à XXL et sur mesure  
Prix sur simple demande

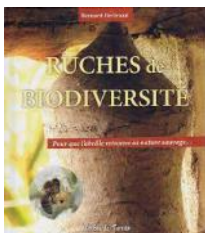


Patricia Lafosse  
49, rue de Paris  
1350 Jandrenouille  
019/63.59.76

e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

## Nouvelles de notre bibliothèque

### Les ruches de biodiversité



Auteur : Bernard Bertrand,  
 ISBN : 978 2 35981 048 6 des éditions de Terran  
 Ce livre nous apprend que de plus en plus de personnes souhaitent posséder une colonie d'abeilles dans leur jardin, sans pour autant vouloir en récolter le miel. Les ruches de biodiversité répondent à ce besoin ; les construire est facile, à la portée de tous et peu coûteux... L'auteur vous explique, en images, comment les construire. Il vous propose plusieurs modèles simples, à vous de choisir celui qui vous convient.

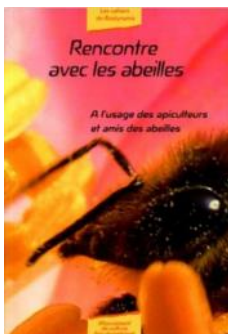
### J'installe une ruche dans mon jardin



(Je récolte mon miel, je protège les abeilles)  
 Auteurs : Claude Merle, horticulteur –  
 Rémy Bacher, maraîcher bio  
 ISBN : ISBN : 978 2 36098 149 6 des  
 éditions Terre vivante

Une ruche dans son jardin ? C'est facile, plaisant et mine de rien, c'est important! Installer une ruche dans son jardin, c'est faire son miel et favoriser la biodiversité. Dans ce livre, vous découvrirez tout ce qu'il faut savoir sur les abeilles et les produits de la ruche. Vous saurez aussi comment construire votre rucher, nourrir, soigner vos abeilles et récolter votre miel.

### Rencontre avec les abeilles



Auteurs : Recueil d'articles rédigés par des bergers d'abeilles  
 ISBN : ISBN : 978 2 91392 737 7 des éditions  
 Mouvement de culture bio-dynamique

Chacun se sent concerné par le sort des abeilles. Comment réagir aux inquiétantes disparitions de colonies? Comment comprendre ce phénomène ? Quel comportement adopter pour y remédier ? Cet ouvrage, nous éclaire sur le rôle de l'abeille dans la vie de l'homme et de son environnement en suivant l'approche fondamentale de la bio-dynamie, qui est d'élargir les points de vue et de découvrir la nature



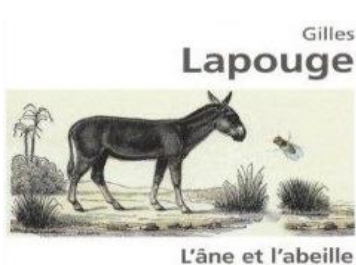
profonde des phénomènes et des êtres.

Les Jardiniers, amoureux de la nature, apiculteurs amateurs et professionnels y trouveront des informations précieuses pour mieux pénétrer l'univers des abeilles.

Michel



### Livre L'âne et l'abeille



« Autant l'âne est fantaisiste, rétif à l'embrigadement, émotif, amical et poussiéreux, amoureux, inventif et lyrique, autant l'abeille est communautaire, sociale, hygiénique, froide, inapte à l'irrégularité, rationnelle. Ses colonies et ses ruches préfigurent les sociétés glaciales, techniciennes, sans ferveur ni déchirements, barbares en

somme, modernes en somme, desquelles nous sommes les proies. »

Extrait de l'excellent livre de Poche, « L'Âne et l'Abeille » de Gilles Lapouge.

« Brillant essai de zoologie comparée » Claire Julliard – Nouvel Observateur.

Plusieurs prix littéraires en 2014.

Gentil, amusant, primesautier, sérieux, cocasse, scientifique ... bien écrit !

Conseillé par Sylvie B.  
C. Vin

## Le mythe d'Aristée

Qui ne connaît l'histoire d'Aristée, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène ? Il est, dans la conception antique, un Héros, ni dieu ni homme. Né en Libye, éduqué par la déesse Terre Gaïa, et nourri de nectar et d'ambrosie il est formé aux choses pratiques de la nature : s'occuper des troupeaux et cultiver l'olivier. Adulte, il enseigne aux hommes comment extraire l'huile de l'olive, la chasse, la menée des troupeaux. Il est le premier apiculteur ; les nymphes lui ont appris à « cultiver » les abeilles, et Aristée, à son tour, instruit les hommes dans cet art.

Aristée est un modeste, gentil, serviable, généreux, et inventif. « Aristée » ne signifie-t-il pas « le meilleur » ? Les hommes l'appellent « Mélissé » (le Mielleux).

Mais un jour ne voilà-t-il pas qu'il retrouve toutes ses ruches vides. Les abeilles disparues, c'est l'ordonnance cosmique qui est bouleversée, confusion entre le végétal et l'animal, entre le sauvage et le domestique, entre la nature et la culture. Désespéré Aristée va alors consulter le devin Protée. Sa réponse est que c'est Orphée qui le poursuit de sa malédiction.



Orphée, un Héros lui aussi, est un musicien prodigieux. Avec sa lyre, il peut charmer hommes, dieux et animaux sauvages... Il tombe en émerveillement devant la resplendissante nymphe Eurydice. Lors de leurs noces, Aristée, invité à la fête, est subjugué par Eurydice et la poursuit de ses assiduités. Elle s'enfuit et, dans sa course, se fait mordre par un serpent et meurt sur le champ. Orphée obtiendra, par ses mélopées déchirantes, de pouvoir descendre aux enfers et récupérer son épouse. Il ne parviendra pas à la ramener sur terre, mais c'est une autre histoire.

Les autres nymphes pour venger la mort de leur compagne ont tué toutes les abeilles d'Aristée.

Pour les récupérer il incombe à Aristée de se racheter auprès des nymphes. Pour cela il doit sacrifier 4 taureaux et 4 génisses et revenir sur le lieu du sacrifice 9 jours après et encore immoler 1 taureau. Ce jour-là, prodige, des chairs en putréfaction des bêtes sacrifiées sortent des torrents bourdonnants d'abeilles qui vont former un énorme essaim au sommet d'un arbre proche, puis repeupler les ruches d'Aristée. Tout rentre donc dans l'ordre.

Ça c'est l'histoire d'Aristée, habituellement connue.

Son côté philosophique est autre.

L'abeille, dans l'esprit de la Grèce antique, symbolise la juste mesure, la sagesse, l'équilibre entre la Nature brutale et sauvage et l'abus de civilisation, de culture. Le Monde livré à la seule Nature, c'est le chaos ; soumis aux lois de la production humaine (la poésie et la musique d'Orphée) c'est se brûler les ailes. Il faut se tenir éloigné de ces deux extrêmes.



Le couple Orphée et Eurydice, le poète et la « nymphomane », c'est la vie dans tous ses excès. Intervient donc Aristée, gardien de l'Équilibre, pour ramener Eurydice à la raison, au calme. Eurydice, c'est la jeune abeille, entre larve et adulte, la nymphe. Le maître des abeilles se doit de la ramener à l'industrielle ruche.

C. Vin

D'après « L'abeille et le philosophe – étonnant voyage dans la ruche des sages » des frères Tavoillot.

## L'abeille dans l'art

Photo d'une sépulture au cimetière de Laeken. Envoyé par Jean-François Charlier de la société d'apiculture de Nivelles.



Tombe d'un enfant avec, vraisemblablement, un symbolisme maçonnique.

Claude Vin



## Miel de Sapin

Sur le toit du Ministère des Finances à Paris, il y a des abeilles. On a récolté le miel et le ministre des Finances, Michel Sapin, a adressé ses vœux sous forme de petits envois de miel de Sapin. (France Inter, 17 janvier 2016)

Claude Vin

## Le coin des voyages

De notre escapade à Berlin, nous retiendrons certainement la table du petit déjeuner !

Nous avons négocié en vain de fournir l'hôtel en cadres de miel en échange de nuitées,...

Ils ont déjà leur fournisseur et ils privilégient les circuits courts"... !

Marie et José



**Apiculteurs du Canton de Capellen a.s.b.l.**  
**<http://www.apiscapellen.lu>**



**29<sup>ème</sup> Colloque international**  
**Dimanche, 20 mars 2016 à Keispelt (Luxembourg)**

Une des plus grandes réunions d'apiculteurs de la Grande Région, avec la participation d'apiculteurs de Belgique, d'Allemagne, de France et du Luxembourg.

Programme :

À partir de 09h00 : café + croissants

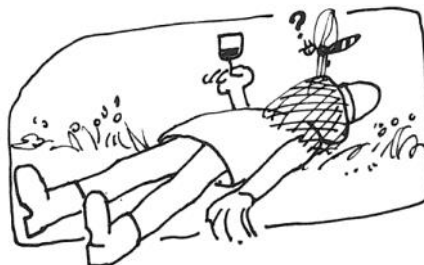
10h00 : Ouverture

10h00 : Exposé de **Georges Gidt, Apiculteur à Dondelange (L)**

Expérience avec le traitement à l'acide formique avec l'évaporateur „Nassenheider professional“

10h45 : Exposé de **Paul Jungels, Apiculteur professionnel à Brandenburg (L) :**

La résistance contre le varroa n'est plus une utopie !



12h00 : Pause déjeuner

14h00 : Exposé de **Christoph Koch, Apiculteur professionnel à Oppenau / Forêt noire (D)**

Avons-nous encore la bonne température de couvain dans nos ruches ? Quels sont les facteurs qui influencent la température ? Quel est ici le rôle de l'apiculteur ?

Vers 16.30 heures : Fin du colloque

Entrée gratuite.

Exposants :

Carl Fritz Imkereibedarf ([www.carl-fritz.de](http://www.carl-fritz.de))

Imkertechnik Wagner ([www.imkertechnikwagner.de](http://www.imkertechnikwagner.de))

Natural Life style - Schutzkleidung für Imker  
([www.naturallifestyle.be](http://www.naturallifestyle.be))

CUMNATURA / Imkergut ([www.imkergut.de](http://www.imkergut.de))

**SOCIETE ROYALE D'APICULTURE  
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.**

Site : [www.api-bxl.be](http://www.api-bxl.be)  
 Courriel : [lerucherfleuri@yahoo.fr](mailto:lerucherfleuri@yahoo.fr)  
 Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles  
 TVA : BE 0414 816 441

**Président : Yves ROBERTI LINTERMANS**

Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

**Trésorier : Michèle POTVLIEGE** [compta@api-bxl.be](mailto:compta@api-bxl.be)

**Secrétariat : Christine BAETENS** [rucherecole@api-bxl.be](mailto:rucherecole@api-bxl.be)

**Prêt de matériel de fonte de cire : Gérald KOHL** [cire@api-bxl.be](mailto:cire@api-bxl.be)  
 Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel Tél : 02/461 22 88

**Prêt de matériel de miellerie : Antoinette DUSTIN** [miel@api-bxl.be](mailto:miel@api-bxl.be)  
 Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

**Bibliothèque : Michel HUBERT** [bibliotheque@api-bxl.be](mailto:bibliotheque@api-bxl.be)  
 Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485/142 339

**Atelier d'Encirage : Louis MONEGER** [encirage@api-bxl.be](mailto:encirage@api-bxl.be)

**Rucher d'élevage : Bernard DELFORGE** [rucherdelevage@api-bxl.be](mailto:rucherdelevage@api-bxl.be)

**Jardin d'Abeilles : Dieter TELEMANS et Didier PATERNOTTE**  
[jardindabeilles@api-bxl.be](mailto:jardindabeilles@api-bxl.be)

**Balades botaniques : Michèle POTVLIEGE** [balades@api-bxl.be](mailto:balades@api-bxl.be)

**Rucher didactique : René SCHOOLS** [lerucherdidactique@heb.be](mailto:lerucherdidactique@heb.be)

**cotisation 2016:**

**Membre adhérent : 18 €** (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

**Membre sympathisant : 15 €** (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement a revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte IBAN BE13 0000 3564 1739 de la

Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl



## IV

### LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.  
DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.  
Colonies sur cadres avec reine marquée.  
La librairie apicole la mieux garnie.

### VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : [info@vrm.be](mailto:info@vrm.be)

 La ferme  
**NOS PILIFS**

Cultivons nos différences.

EN ACHETANT DES PRODUITS  
À LA FERME NOS PILIFS,  
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI  
DE 140 PERSONNES  
EN SITUATION D'HANDICAP.

DISTRIBUTEUR  
BIJENHOF

LARGE CHOIX  
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE  
-> [jardinerie@pilifs.be](mailto:jardinerie@pilifs.be)



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - [WWW.FERMENOSPILIFS.BE](http://WWW.FERMENOSPILIFS.BE)